



# First-Generation Students dans les hautes écoles suisses

Catalogue de recommandations des services de l'égalité afin de favoriser l'équité et de réduire les inégalités liées à l'origine sociale touchant les first-generation students dans les hautes écoles suisses.

# INITIATIVE COMMUNE

Le catalogue de recommandations est le fruit de la collaboration entre quatre universités partenaires qui ont participé au projet de coopération Swissuniversities intitulé « *La sélectivité due à l'origine sociale dans les hautes écoles suisses* ». Nous remercions toutes les personnes



**UNIVERSITÉ DE BERNE**  
Département de l'égalité des chances



**UNIVERSITÉ DE FRIBOURG**  
Service égalité, diversité et inclusion

---

**UNIVERSITÄT  
LUZERN**

**UNIVERSITÄT LUZERN**  
Service spécialisé pour l'égalité des chances



**UNIVERSITÄT ST-GALLEN**  
Bureau diversité et inclusion

La traduction du catalogue en français a été réalisée grâce au soutien financier de l'École polytechnique fédérale de Lausanne ainsi que des universités de Fribourg, Genève et Neuchâtel.

Rédaction : Stephanie Voser (UniFr), avec le soutien de Gaia Fortunato (UniBe)

Traduction : ABC Translation

Relecture : Sabrina Ruotolo, Camille Urben (Unige)

Fribourg, janvier 2026

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	03
RECOMMANDATIONS EN BREF	05
DÉFINITION	08
AVANT LES ÉTUDES	10
PENDANT LES ÉTUDES	11
Phase d'arrivée	11
Sentiment d'appartenance	13
APRÈS LES ÉTUDES	15
FINANCEMENT DES ÉTUDES	17
First-generation low income students	17
Bourses publiques	18
Autres solutions possibles	20
L'éducation comme droit fondamental	22
SANTÉ MENTALE	23
DONNÉES ET RECHERCHE	24
SENSIBILISATION	26
Origine sociale et éducation	26
Atteindre le groupe cible	28
ACCÈS AUX ÉTUDES	29
Admissions alternatives	29
Avec maturité	30
Sans maturité	32
IDÉES DE PROJETS	34

# AVANT-PROPOS

## RECOMMANDATIONS VISANT À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS INHÉRENTES À L'ORIGINE SOCIALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Si l'influence de l'origine sociale sur les chances et la réussite scolaires est bien documentée par la recherche, cette constatation n'a, jusqu'à présent, pas reçu l'attention nécessaire dans la politique universitaire, ni donné lieu à des ajustements structurels durables ou à des offres de soutien appropriées de la part des hautes écoles.

Dans son rapport de 2018 sur la sélectivité sociale, le Conseil suisse de la science rappelle, en outre, l'obligation constitutionnelle de non-discrimination inhérente à l'origine sociale.

Dans le cadre du projet de coopération P7 2021-2024 « Sélectivité due à l'origine sociale dans les hautes écoles suisses » de Swissuniversities, les cinq universités partenaires : Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall et Zurich ont abordé ce thème et l'ont rendu visible dans toute la Suisse, notamment dans le cadre d'une conférence nationale sur les étudiant·es de première génération.

En traitant les connaissances sur le sujet et en échangeant avec des expert·e·s, des acteur·trice·s de la formation et des étudiant·es, les universités partenaires ont développé des solutions et des recommandations à l'intention des institutions et des acteur·trice·s de la politique des hautes écoles. Ces conclusions sont résumées dans le présent catalogue de recommandations et doivent servir de base à l'élaboration de mesures visant à promouvoir l'équité et à réduire les inégalités liées à l'origine sociale dans les hautes écoles.

## ORIGINE SOCIALE ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Dans l'idéal, l'équité dans la formation vise à rendre les hautes écoles accessibles à tout·es, afin que chacun·e puisse développer son potentiel éducatif. Cependant, en Suisse, l'origine sociale continue d'avoir une forte influence sur l'accès à l'enseignement supérieur.

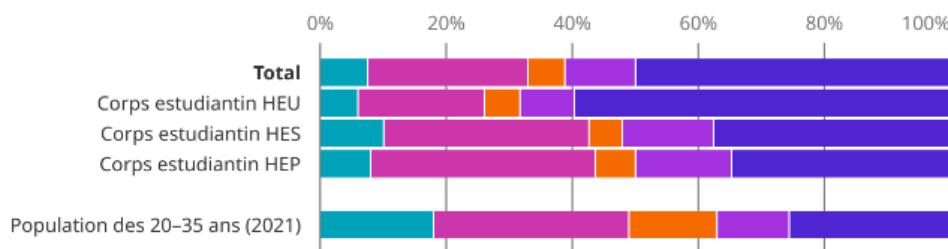
Alors que seulement 25,4 % des 20-35 ans sont originaires de familles dans lesquelles au moins un·e des parents est titulaire d'un diplôme universitaire, ce chiffre est plus de deux fois plus élevé chez les étudiant·es de l'enseignement supérieur (HES, HEP, HEU) avec 49,9 % (OFS, SSEE, MZG, 2025). En outre, plus de la moitié des étudiant·es est originaire de milieux socio-économiques favorisés (SWR, R. Becker, J. Schoch, 2018).

### Origine sociale du corps étudiantin des hautes écoles selon le type de haute école, en 2024

En % du corps étudiantin et en % des 20-35 ans de la population résidante permanente

Plus haute formation achevée des parents:

- École obligatoire ■ Degré secondaire II: professionnel ■ Degré secondaire II: général
- Formation prof. supérieure ■ Haute école



Précision des estimations: les intervalles de confiance à 95% sont compris dans une fourchette inférieure à  $\pm 2.8$  points (corps étudiantin) et  $\pm 1.6$  (population) points autour de la valeur estimée.

Bourdieu avait déjà démontré à quel point l'origine sociale et l'accès à l'enseignement supérieur sont étroitement liés. La répartition inégale du capital culturel, social et économique a pour conséquence que certains groupes sont systématiquement défavorisés, tandis que d'autres sont privilégiés. Selon Bourdieu, le système éducatif contribue à reproduire ces inégalités au lieu de les réduire. (Bourdieu 1986 ; Lautman J., Bourdieu P., Passeron J-C, 1964)

Les études supérieures sont plus facilement accessibles aux étudiant·es dont les parents sont diplômé·es de l'enseignement supérieur. Bien qu'elles et ils soient surreprésenté·es dans toutes les hautes écoles, cette inégalité est encore plus marquée dans les universités. Néanmoins, la moitié (50,1 %) des étudiant·es des hautes écoles suisses appartient à la catégorie **des « étudiant·es de première génération », dont les parents ne sont pas titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur**. Ces étudiant·es sont confronté·es à des défis supplémentaires dans leurs études et leur carrière universitaire. Ces défis sont souvent confondus avec des déficits individuels et ne sont pas compris comme structurels. Ainsi, une culture et une organisation universitaires axées sur les enfants d'universitaires, un manque de soutien institutionnel et d'autres obstacles structurels empêchent la réalisation de l'équité au niveau universitaire.

La question des « étudiant·es de première génération » ne vise pas à promouvoir une académisation de la société suisse ou des études pour tout·es. L'objectif est plutôt d'atténuer la dépendance vis-à-vis du parcours de formation aux trajectoires prédéterminées et d'augmenter la participation à la formation des groupes socialement défavorisés. Selon le Conseil suisse de la science (CSS), la promotion de l'équité dans la formation profite à l'ensemble de la société. La sélectivité sociale et, en particulier, ses effets négatifs sur les parcours éducatifs individuels, sur l'économie nationale ainsi que sur le système suisse de formation, de recherche et d'innovation constituent des problèmes d'autant plus urgents. (CSS ; R. Becker, J. Schoch, 2018)

Comité de pilotage du P7 SSH

# RECOMMANDATIONS EN BREF

Ce catalogue contient des recommandations sur neuf thèmes différents. Chaque chapitre du catalogue traite en détail des recommandations résumées ici et du contexte correspondant.

## 1. INTRODUCTION D'UNE DÉFINITION CLAIRE

- Elaboration d'une définition claire et uniforme des étudiant·es de première génération en tenant compte de la perspective intersectionnelle.

## 2. AVANT LES ÉTUDES

- Réduction de la sélectivité sociale à tous les niveaux du système de formation comme condition essentielle pour favoriser efficacement l'accès et la réussite des étudiant·es de première génération dans l'enseignement supérieur.
- Mise en place de programmes à long terme et à grande échelle pour soutenir les processus de choix des études et accompagner la transition vers l'université.
- Renforcement du rôle joué par les hautes écoles avant même le début des études.

## 3. PENDANT LES ÉTUDES

### Phase d'arrivée :

- Promotion de l'autonomie des étudiant·es par l'intégration aux cursus des tutorats, des groupes de travail et des cours qui visent à développer des compétences utiles pour les études.
- Un contact continu avec un·e spécialiste compétent·e et soutenant·e capable de procurer conseils et encouragements pour la réussite des études.
- Développement de programmes de mentorat par les pair·es, en particulier dans la phase initiale des études, qui offrent un soutien accessible et efficace.
- Une meilleure accessibilité aux informations et aux ressources internes des hautes écoles ainsi que leur adéquation ciblée aux besoins des étudiant·es de première génération.

### Sentiment d'appartenance :

- Promotion d'une culture universitaire inclusive par la réflexion et la mise en évidence des normes implicites et de l'habitus institutionnel.
- Création d'espaces pour les étudiant·es de première génération afin qu'ils puissent nouer des contacts, échanger leurs expériences et trouver du soutien.

## 4. APRÈS LES ÉTUDES

- Accompagnement ciblé de la transition entre les études et le monde du travail.
- Articulation accrue entre l'orientation universitaire et l'orientation professionnelle, ainsi que leur accessibilité précoce et systématique à tous les niveaux d'études.
- Reconnaissance des stages sous forme de crédits ECTS ainsi qu'une rémunération réglementée et équitable.
- Soutien des carrières universitaires des étudiant·es de première génération par le biais d'une information précoce, de conseils sur le doctorat et d'offres de soutien ciblées.
- Encouragement de l'engagement d'étudiant·es de première génération en tant qu'assistant·es étudiant·es dans les facultés et de leur intégration académique.

## 5. FINANCEMENT DES ÉTUDES

### Étudiant·es de première génération issu·es de familles à faibles revenus

- Réduction des dépenses liées à l'éducation pour les familles défavorisées. Développement du système de bourses afin que les étudiant·es issu·es de familles à faibles revenus ne soient pas désavantagés en matière d'études, de stages et d'activités sociales.
- Levée des tabous autour du thème de l'argent et déstigmatisation des demandes d'aide financière.

### **Bourses publiques**

- Calcul proportionnel du soutien parental et relèvement des plafonds de revenu.
- Actualisation réaliste du coût de la vie et augmentation des contributions de base. Suppression ou relèvement des limites d'âge et garantie du droit à la bourse pour tout statut de séjour.
- Renforcement et meilleure communication des offres transitoires dans tous les cantons.
- Accès aux bourses pour les étudiant·es en master et remplacement des prêts cantonaux par des bourses.
- Réduction de la bureaucratie et raccourcissement des délais de traitement.

### **Autres solutions possibles**

- Création de logements supplémentaires et extension des prestations de soutien, incluant la gratuité des transports. Développement d'aides financières durables au sein des hautes écoles en attendant la réforme du système de bourses.
- Soutien prioritaire des fondations privées aux étudiant·es de bachelor issus de milieux défavorisés, indépendamment de leurs résultats, avec priorité aux bourses plutôt qu'aux prêts.
- Flexibilisation des cursus, notamment par l'introduction d'options à temps partiel.
- Amélioration des conditions de travail du corps intermédiaire.
- Déstigmatisation de l'aide financière, transparence et normalisation des discussions autour de l'argent.
- Accompagnement des étudiant·es dans la construction de stratégies de financement à long terme pour les études, l'insertion professionnelle et la carrière académique.

### **L'éducation comme droit fondamental :**

- Reconnaissance de l'éducation comme droit fondamental et garantie étatique au-delà de l'égalité formelle des chances.
- Élaboration et mise en œuvre de stratégies globales visant à la réduction des inégalités sociales, y compris hors du système de formation.

## **6. SANTÉ MENTALE**

- Conception d'espaces et d'expériences d'apprentissage visant l'élimination des barrières结构elles nuisant à la santé mentale des groupes défavorisés.

## **7. DONNÉES ET RECHERCHE**

- Collecte systématique par les institutions de données sur les étudiant·es de première génération, incluant le niveau d'éducation des parents.
- Intégration systématique de l'origine sociale dans les statistiques de l'OFS et utilisation des données individuelles par les hautes écoles pour leurs analyses.
- Promotion ciblée de la recherche sur les étudiant·es de première génération et la sélectivité sociale, accompagnée d'évaluations scientifiques des mesures existantes.

## **8. SENSIBILISATION**

- Reconnaissance des défis des étudiant·es de première génération comme obstacles structurels et sensibilisation du personnel des institutions à ces enjeux.
- Identification des acteur·trice·s clés au sein des institutions pour mettre en réseau les groupes d'intérêt et porter les préoccupations des étudiant·es de première génération auprès des directions.
- Création de communautés de connaissances, d'intérêts et de pratiques pour promouvoir l'équité et soutenir les revendications politiques aux niveaux cantonal et fédéral.

## **9. ACCÈS AUX ÉTUDES**

### **Admissions alternatives :**

- Promotion de la perméabilité du système de formation au niveau universitaire par des mesures ciblées, garantie indépendamment de l'origine sociale, et développement de solutions appropriées par les acteur·trice·s de la formation.

#### **Admission : avec maturité**

- Développement des cours préparatoires publics pour l'examen « Passerelle et ECUS » afin d'élargir l'accès ; réduction des frais de participation pour diminuer les obstacles financiers des candidat·es.
- Renforcement systématique des conseils sur les bourses et les possibilités de financement dans les offres de passerelles.
- Collaboration renforcée entre universités et lycées/gymnases et mise en place d'un soutien ciblé pour faciliter la transition de la passerelle vers les études supérieures.

#### **Admission sans maturité**

- Abaissement de la limite d'âge pour l'admission sans maturité, si elle est supérieure à 25 ans, afin d'élargir l'accès.
- Augmentation des ressources pour la préparation aux examens et développement des offres de conseil pour faciliter l'admission. Création de voies d'accès alternatives par faculté dans les hautes écoles qui évaluent toutes les matières de la maturité.
- Examen des possibilités de changement ultérieur de faculté, même en cas d'admission sans maturité.
- Garantir des conditions d'études équivalentes pour les étudiant·es sans maturité au sein des facultés.



# DÉFINITION

## Introduction d'une définition claire

Il est important de travailler avec une définition uniforme des étudiant·es de première génération. La manière dont une haute école définit les étudiant·es de première génération détermine quelle priorité elle accorde aux étudiant·es et aux obstacles rencontrés. La définition a donc une influence sur le droit des étudiant·es à bénéficier de services et détermine la manière dont les mesures sont conçues par les établissements. Une définition claire et uniforme au sein de l'établissement d'enseignement supérieur est également une première étape pour permettre la collecte de données dans l'établissement.

### DÉFINITION

L'origine sociale est définie par différents facteurs. Il s'agit notamment des ressources socio-économiques de la famille d'origine, du niveau d'éducation des parents, du milieu familial, de la socialisation pendant l'enfance ou de l'origine ethnique. Lorsque l'on utilise le terme « étudiant·es de première génération », le niveau de formation des parents est l'indicateur principal. Cependant, l'utilisation d'une définition large des étudiant·es de première génération permet également de prendre en compte les ressources socio-économiques de la famille et d'autres aspects de l'origine sociale. La définition se veut aussi large que possible afin de refléter la diversité de ce groupe d'étudiant·es et de tenir compte des différentes réalités.

Définition des quatre universités partenaires :

**Les étudiant·es de première génération sont des étudiant·es issu·es de familles non universitaires dont les parents ou tutrices légales ou tuteurs légaux n'ont pas de diplôme d'une haute école.**

**Les étudiant·es issu·es de familles universitaires, mais défavorisé·es sur le plan socio-économique, sont également considéré·es comme des first-generation students.**

### PRENDRE EN COMPTE L'INTERSECTIONNALITÉ

Les étudiant·es de première génération ont des origines et des expériences diverses, qui peuvent être liées, par exemple, à l'appartenance ethnique, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou aux conditions socio-économiques. Cette diversité se traduit par des expériences et des besoins différents dans le contexte universitaire. La combinaison de ces catégories – que l'on appelle souvent identité « première génération plus » – comporte un risque de malentendus, d'obstacles et de lacunes dans l'utilisation des offres de soutien.

Il est indispensable de prendre en compte les dimensions intersectionnelles de la discrimination, en particulier lors de la conception des programmes de soutien au sein des hautes écoles. Par exemple, le fait d'attribuer ces programmes au service d'aide financière pourrait donner l'impression involontaire que l'identité de première génération est exclusivement ou principalement liée à des difficultés financières.

### ÉTUDIANT·ES DE PREMIÈRE GÉNÉRATION ET MIGRATION

La prise en compte du contexte migratoire et des expériences migratoires est fondamentale pour apporter un soutien approprié aux étudiant·es de première génération : certain·es étudiant·es dont les parents sont titulaires d'un diplôme universitaire étranger sont inclus·es dans la définition des étudiant·es de première génération.

En raison d'obstacles structurels, les parents de ces étudiant·es sont souvent confronté·es à une déqualification professionnelle en Suisse. Malgré leurs qualifications élevées, elles et eux ainsi que leurs familles disposent donc de faibles ressources socio-économiques. Les ressources et les conditions socio-économiques des parents influencent aussi les parcours et les conditions de formation de leurs enfants. De plus, les parents qui ont été socialisé·es dans un autre système universitaire ont souvent une connaissance limitée du système universitaire suisse.

Les étudiant·es ayant elles-mêmes ou eux-mêmes vécu l'expérience de la migration sont souvent originaires de familles d'universitaires, mais socialisé·es dans d'autres systèmes d'enseignement supérieur. Cela ne signifie pas pour autant que ces étudiant·es disposent automatiquement de ressources socio-économiques suffisantes pour étudier en Suisse.

Même pour les étudiant·es issu·es de l'immigration ou ayant une expérience migratoire, il convient donc de tenir compte de l'origine sociale afin de prendre en compte de manière adéquate tous les facteurs qui influencent le parcours éducatif.

#### **PREMIÈRE GÉNÉRATION VS PREMIÈRE OU PREMIER DANS LA FAMILLE**

Les étudiant·es de première génération ne sont pas toujours les premières ou les premiers de leur famille à faire des études. Les étudiant·es de première génération peuvent avoir des frères et sœurs ou des cousin·es qui poursuivent déjà des études supérieures. Ces membres de la famille peuvent constituer une ressource précieuse en partageant leurs expériences, en servant de modèle ou en motivant les étudiant·es. Des parents plus éloigné·es peuvent aussi avoir déjà fait des études supérieures, ou celles-ci ou ceux-ci peuvent avoir sauté une génération, mais le critère principal reste le niveau d'éducation des parents ou des tutrices légales ou tuteurs légaux.

# AVANT LES ÉTUDES

## Décider de faire des études

Dans son rapport d'expertise « Sélectivité sociale », le Conseil suisse de la science recommande que les mesures visant à réduire la sélectivité sociale dans le système éducatif soient mises en place très tôt. Mais les hautes écoles ont également une responsabilité dans la réduction de la sélectivité sociale dans le système éducatif et ils peuvent agir à leur niveau. (SWR, R. Becker, J. Schoch, 2018) Ce catalogue de recommandations s'adresse donc à tous les acteur·trices des hautes écoles. Il est important d'identifier et de s'attaquer aux obstacles et aux solutions à ce niveau jusqu'ici plutôt négligé. Les hautes écoles jouent notamment un rôle important dans la phase de transition vers les études supérieures.

### LA DÉCISION DE FAIRE DES ÉTUDES

La décision d'entamer des études peut s'avérer difficile à prendre. Les élèves originaires de familles non universitaires, en particulier, se sentent souvent seul·es et dépassé·es par les nombreuses questions et tâches qui se posent à eux : dois-je faire des études ? Vais-je réussir mon baccalauréat ? Suis-je fait·e pour les études ? Ai-je les moyens de faire des études ? Comment choisir ma filière et comment justifier mon choix auprès de mon entourage ? Comment m'inscrire à l'université ?

Des études montrent que les élèves originaires de familles ouvrières rapportent avoir craint de ne pas être assez intelligent·es pour le gymnase et ne pas s'y être senti·es à leur place (M. Stamm, 2022). Plusieurs facteurs jouent ici un rôle, notamment les investissements élevés dans l'éducation et la peur de l'ascension sociale. Les stéréotypes et les préjugés liés à la position sociale des élèves, auxquels elles et ils sont confronté·es à l'école et en dehors, sont eux aussi déterminants.

### OFFRES DE SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Pour réussir leur passage au gymnase, les jeunes originaires de familles défavorisées doivent se débrouiller seul·es, tandis que celles et ceux originaires de milieux privilégiés peuvent compter sur le soutien de leur famille et d'autres personnes (M. Stamm, 2022). Cela vaut aussi pour le passage à l'université. Il est donc important de mettre en place des programmes d'information, de conseil et de soutien pour encourager tou·tes les titulaires d'un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur à entreprendre des études. Ces dernières années, les cantons et d'autres acteur·trices du domaine de l'éducation ont constamment élargi cette offre. Les salons de l'éducation et de l'emploi, les journées d'information, les journées portes ouvertes et les centres de conseil pour les personnes intéressées par des études en sont quelques exemples.

En Suisse, il n'existe toutefois pas de programmes couvrant l'ensemble du territoire, intervenant tôt et sur une longue durée, qui couvrent à la fois la période du gymnase et la transition vers l'enseignement supérieur. Ces offres facilement accessibles, qui ont une influence positive grâce à un soutien exhaustif et à des conseils sur le cursus éducatif des jeunes, sont souvent, en outre, des initiatives privées d'organisations à but non lucratif et ne font pas partie de l'offre publique. Ces programmes permettent aux élèves de mieux profiter des offres publiques. Ils peuvent servir d'interlocuteur·trices informé·es parmi les nombreux organismes et acteur·trices de l'éducation impliqué·es.

Les hautes écoles devraient davantage orienter leurs offres vers les personnes intéressées par les études et développer leurs services d'orientation universitaire. Même si le changement d'orientation ne doit pas être considéré comme un échec, il ne devrait pas être motivé par un manque de conseils. Les décisions de changement d'orientation représentent pour les étudiant·es des situations difficiles, situations qui requièrent des conseils adaptés.

### PERSONNES DE RÉFÉRENCE ET MODÈLES

Un modèle est une personne ou un groupe qui sert d'exemple en termes d'objectifs, d'attitudes ou de comportements possibles, modèle auquel une personne s'identifie et/ou cherche à imiter le rôle qui y est associé ([APA Dictionary of Psychology](#)). Les étudiant·es de première génération ont souvent peu de personnes de référence diplômées de l'enseignement supérieur. Le mentorat, en particulier le mentorat par les pair·es, peut donc être utile avant même le début des études afin que les élèves aient une personne à qui poser des questions, avec qui discuter de leurs décisions et obtenir de l'aide pour se préparer à leurs études pendant cette période décisive de leur vie.



# PENDANT LES ÉTUDES

## Phase d'arrivée

Le passage du gymnase à l'université représente un changement majeur dans la vie des étudiant·es. Pour les étudiant·es de première génération, cette transition et la phase d'adaptation au cours de la première année d'études sont particulièrement difficiles, car ils peuvent moins s'appuyer sur l'expérience de leur famille et de leur entourage et ne disposent parfois pas des mêmes moyens financiers pour étudier. Il ne s'agit pas seulement d'expériences individuelles : nombreuses sont les personnes qui se trouvent dans une situation identique. La question des causes structurelles se pose donc avec acuité.

### S'ADAPTER À L'UNIVERSITÉ

Le terme anglais « *First-Year Experience* » (expérience de première année) montre clairement que toute la première année d'études est une phase d'adaptation importante pour les étudiant·es. Les universités ont développé une multitude de ressources qui sont transmises lors d'événements d'introduction destinés aux étudiant·es de première année. Cependant, la densité des expériences et des informations est élevée. De plus, de nombreuses informations importantes ne sont pertinentes qu'à un stade ultérieur.

À cela s'ajoute que les étudiant·es de première génération ressentent souvent une forte responsabilité de relever seul·es les défis auxquels elles et ils sont confronté·es et qu'elles et ils ont souvent l'impression d'être seul·es face à leurs difficultés. Cela peut entraîner une charge supplémentaire et rendre plus difficile le recours aux offres de soutien. Les informations sur les offres et les ressources des hautes écoles devraient être plus facilement accessibles aux étudiant·es et être adaptées aux étudiant·es de première génération. Les institutions devraient encourager davantage les étudiant·es de première génération à recourir aux offres de soutien.

Pour réussir, il est essentiel que les étudiant·es de première génération se sentent proches de leurs mentor·es, des membres du corps enseignant ou de leurs conseiller·ères. Ces personnes de référence leur permettent de discuter au sujet de leurs questions et d'identifier rapidement les obstacles et les ressources de l'établissement d'enseignement supérieur. Un contact régulier avec un·e professionnel·le compétent·e et soutenant·e, qui leur apporte conseils et encouragement, est l'un des outils les plus efficaces. Une université peut également faire appel à des pair·es et à des ancien·nes élèves comme mentor·es afin d'offrir un soutien personnel supplémentaire, sans toutefois remplacer le conseil académique ou la conception des programmes d'études.

### ENCOURAGER L'AUTONOMIE AU LIEU DE LA PRÉCIPITER

L'autonomie des étudiant·es est souvent considérée comme acquise alors que l'on devrait l'encourager activement. Cela peut inciter les hautes écoles à instaurer une inégalité de conditions. Les tutorats, les petits groupes de travail et les cours visant à acquérir des compétences d'étude, par exemple sur le thème du travail scientifique, aident tou·te s les étudiant·es et sont particulièrement précieux pour les étudiant·es de première génération.

Les mesures correspondantes peuvent, en principe, être ouvertes à tou·tes les étudiant·es, mais elles doivent être spécifiquement adaptées aux besoins des étudiant·es de première génération. Les offres de soutien existantes peuvent être adaptées à leurs besoins dans le sens d'un développement inclusif de l'enseignement supérieur. En outre, il est possible de mettre en œuvre des mesures supplémentaires exclusivement destinées aux étudiant·es de première génération et répondant à leurs défis particuliers.

### MENTORAT ET PAIR·ES

Les étudiant·es dont la famille n'a pas d'expérience universitaire ont souvent moins accès à l'information et au soutien informels. Les programmes de mentorat peuvent apporter une aide ciblée dans ce domaine, par exemple par le biais de réseaux de paier·ers lors des journées d'introduction ou d'un accompagnement à plus long terme au cours de la première année d'études, lorsque de nombreuses questions ne se posent que plus tard.

Beaucoup d'étudiant·es de première génération ne demandent de l'aide que trop tardivement. Les étu-

diant·es en difficulté, celles et ceux qui se posent des questions sur le changement d'orientation ou le financement de leurs études, ou encore celles et ceux qui risquent d'abandonner leurs études, peuvent bénéficier d'une aide rapide et d'un soutien adapté, notamment grâce à des offres facilement accessibles.

Les échanges avec des mentor·es originaires elles-mêmes et eux-mêmes de la première génération et capables de transmettre leur expérience sont particulièrement précieux. Non seulement ils aident à répondre aux questions liées aux études, mais ils facilitent aussi l'accès aux ressources universitaires et encouragent leur utilisation. Des ateliers destinés aux mentor·es permettent de transmettre les connaissances sur les ressources universitaires à un grand nombre d'étudiant·es.

Les programmes correspondants devraient être récompensés par des crédits ECTS. Ainsi, le travail des mentor·es serait reconnu et le programme ne resterait pas un privilège réservé à celles et ceux qui peuvent s'engager bénévolement.

### **FAIRE CONNAÎTRE LES OFFRES**

La multitude de programmes proposés aux étudiant·es dans les différentes facultés et départements des hautes écoles risque de compliquer leur orientation. Une communication active et claire avec les étudiant·es et tou·tes les acteur·trice·s universitaires, ainsi qu'un flux d'informations ciblé, sont d'une grande importance. Le personnel enseignant devrait également attirer régulièrement l'attention des étudiant·es sur les ressources disponibles. Pour ce faire, les institutions doivent sensibiliser les enseignant·es et les conseiller·ères d'orientation aux difficultés rencontrées par les étudiant·es de première année et les étudiant·es de première génération. Des séances d'information peuvent être organisées à plusieurs reprises après le début du semestre, lorsque les étudiant·es ont acquis une première expérience et se posent de nouvelles questions.



# PENDANT LES ÉTUDES

## Sentiment d'appartenance

Un environnement inclusif et non discriminatoire qui renforce le sentiment d'appartenance favorise la performance des étudiant·es et leur permet de développer leur potentiel. ([Centre for First-Generation Student Success](#))

### TRANSMETTRE ET REMETTRE EN QUESTION LES CODES

À leur entrée dans le monde universitaire, les étudiant·es de première génération effectuent une transition sociale et culturelle. Les règles de celui-ci sont souvent implicites et leur sont initialement étrangères. Le décalage entre culture familiale et culture institutionnelle universitaire est beaucoup plus grand pour elles et eux que pour les étudiant·es originaires de familles universitaires (Bourdieu, 1964). Ces expériences de la différence peuvent créer des doutes sur le parcours éducatif choisi et les étudiant·es de première génération peuvent donc être confronté·es au syndrome dit de l'imposture : le sentiment de ne pas être assez compétent·e ou intelligent·e et de ne pas appartenir à ce milieu s'accompagne de la peur d'être démasqué·e comme une imposteuse ou un imposteur.

Ce sentiment est renforcé par des règles tacites et des évidences académiques qui rendent souvent difficile la compréhension du fonctionnement de l'université et les attentes envers les étudiant·es. Il s'agit notamment de la façon de participer en cours, de s'exprimer de façon adéquate et de poser des questions. Ces évidences académiques contribuent au syndrome d'imposture et leur démystification peut soulager la pression qui pèse sur les étudiant·es.

Les hautes écoles devraient s'efforcer de mieux expliquer leurs « règles tacites » et leur habitus institutionnel ; sinon, une trop grande partie de la réussite repose sur des implications qui ne sont évidentes que pour les étudiant·es originaires de familles d'universitaires. Cela signifie que l'université doit expliquer aux étudiant·es comment elle fonctionne, quelles sont ses attentes et quelles sont les ressources à leur disposition pour suivre une formation universitaire. Les universités devraient anticiper les questions que les étudiant·es pourraient se poser et leur transmettre les connaissances nécessaires sur le langage technique et le jargon universitaire. En proposant une socialisation universitaire précoce, les universités favorisent la réussite universitaire ultérieure.

### MODÈLES DE RÉFÉRENCE DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

L'absence de modèles renforce l'apparition du syndrome dit d'imposture. Il est important de pouvoir s'identifier à des modèles pour se projeter et cela contribue à renforcer le sentiment d'appartenance des étudiant·es de première génération.

Les étudiant·es de première génération ne constituent pas un groupe visible. Il est donc important que les modèles potentiel·les originaires de la première génération s'affichent comme tel·les et partagent leurs expériences avec les étudiant·es. Apprendre que des professeur·e·s, membres du corps intermédiaire et d'autres membres de la communauté universitaire appartiennent à la première génération peut aider les étudiant·es à réaliser que le monde universitaire n'est pas réservé uniquement à celles et ceux dont les parents en ont fait l'expérience. Des étudiant·es avancé·es peuvent aussi servir de modèles.

### CONSTRUCTION D'UNE COMMUNAUTÉ

Le développement communautaire consiste, d'une part, à créer un espace où les étudiant·es et les universitaires de première génération peuvent nouer des contacts, échanger leurs expériences et trouver du soutien.

En outre, une communauté peut sensibiliser les universités aux besoins des étudiant·es et des universitaires de première génération. En réunissant des étudiant·es, des enseignant·es, des membres du personnel universitaire et des diplômé·es, on crée une communauté qui s'engage en faveur des étudiant·es de première génération, en leur fournissant des ressources qui ont un effet positif sur leur sentiment d'appartenance.

Les membres d'une communauté engagée peuvent s'impliquer de diverses manières, par exemple en racontant leur propre histoire, en défendant leurs intérêts, en mettant les étudiant·es en contact avec des ressources, en créant des opportunités de réseautage et de stages, et en développant des solutions et des

programmes dans différents domaines de l'institution.

Les hautes écoles peuvent organiser divers événements de renforcement de la communauté afin de promouvoir la cohésion et le réseautage. Les échanges, les ateliers, les formations de compétences et les événements destinés aux enseignant·es, aux employé·es et aux étudiant·es et universitaires de première génération sont quelques-unes des mesures que les institutions peuvent mettre en œuvre. Les mesures qui favorisent les interactions informelles et décontractées entre, par exemple, les professeur·es et les étudiant·es sont également intéressantes lorsqu'il s'agit de *modèles*.

#### **FAMILLE, ENVIRONNEMENT ET NAVIGATION ENTRE DEUX MONDES**

Les expériences des étudiant·es de première génération avec leur famille et leur environnement sont très variées. Elles peuvent inclure la gestion des inquiétudes ou de l'incompréhension des parents et des proches concernant le choix des études, l'entrée à l'université ou le choix de carrière, l'éloignement de la famille ou la pression de terminer ses études le plus rapidement possible afin d'être financièrement indépendant·e.

Les étudiant·es de première génération évoluent souvent entre différents mondes, doivent faire face à des attentes contradictoires et les concilier. Là encore, les établissements d'enseignement supérieur et les autres acteur·trices de la formation devraient aider les étudiant·es à aller à la rencontre de leurs familles, à réduire la pression que les investissements dans l'éducation exercent sur celles-ci et à les aider à réduire les attentes contradictoires ou à les concilier.



# APRÈS LES ÉTUDES

## Entrée dans la vie professionnelle et carrière académique

Le parcours des étudiant·es de première génération et des universitaires va au-delà de la simple entrée à l'université ; c'est un parcours qui dure toute la vie et qui comprend l'obtention d'un premier diplôme, la recherche d'un premier emploi et la poursuite d'autres possibilités de formation.

Malgré un parcours scolaire couronné de succès, les inégalités sociales refont surface pour les étudiant·es de première génération quand il s'agit de planifier et de réaliser leur entrée dans la vie professionnelle et leur « carrière » dans leur domaine d'études. Les processus de sélection sociale sont également présents lors de la transition entre les études et la vie professionnelle.

Les étudiant·es de première génération sont confronté·es à de nombreux défis et obstacles structurels lorsqu'il s'agit de s'intégrer sur le marché du travail. Les hautes écoles devraient apporter un soutien beaucoup plus ciblé aux étudiant·es de première génération dans leur transition entre les études et le monde du travail.

### ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

De nombreux cursus permettent de se spécialiser, par exemple en choisissant des cours ou le sujet du mémoire (mémoire de séminaire, de licence ou de master). Ces éléments peuvent être importants dans la recherche d'un emploi ou d'une carrière académique.

Les hautes écoles peuvent renforcer le lien entre l'orientation universitaire et l'orientation professionnelle en proposant des services de conseil dès le début des études et en s'adressant systématiquement aux étudiant·es de tous les niveaux. Les étudiant·es devraient aussi être informé·es de manière plus systématique sur leurs droits à l'assurance chômage et à l'accès aux mesures de politique du marché du travail.

Le manque de réseaux et de connaissances du marché du travail rend difficile la recherche d'un premier emploi et le positionnement sur le marché du travail.

### ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Dans les cursus qui prennent également en compte l'expérience acquise lors de stages, les étudiant·es peuvent intégrer cette expérience professionnelle à leurs études et n'ont pas besoin de la rattraper après leurs études. Cela enrichit non seulement l'enseignement grâce à l'acquisition de compétences dans un contexte professionnel et au lien entre la théorie et la pratique, mais contribue également à réduire les obstacles pour les étudiant·es de première génération originaires de milieux défavorisés.

Les stages sont souvent peu ou non rémunérés, ce qui oblige les étudiant·es originaires de familles à faible revenu et de première génération à conserver d'autres sources de revenus. Les étudiant·es ayant droit à des bourses et pouvant faire valoir leur expérience de stage peuvent conserver leur bourse. Pour les étudiant·es qui dépendent d'un emploi à temps partiel, il est, en outre, difficile d'intégrer un stage à leur emploi du temps. Les cantons devraient parallèlement prendre des mesures pour améliorer et réglementer la rémunération des stages.

Il est intéressant pour les étudiant·es de s'orienter vers des emplois dans leur domaine d'études. Outre le revenu qu'ils procurent, ces emplois constituent également un atout pour la recherche d'emploi après les études, car ils permettent d'acquérir une expérience professionnelle et des compétences importantes. Dans les universités, il s'agit, par exemple, de postes d'assistant·es. Les chiffres de l'OFS montrent toutefois que les étudiant·es de première génération sont sous-représenté·es dans ces postes. Les universités devraient donc encourager le recrutement d'un plus grand nombre d'étudiant·es de première génération comme assistant·es dans les facultés.

Le manque de réseaux et de connaissances sur le marché du travail complique aussi, pour beaucoup d'étudiant·es de première génération, l'entrée dans la vie professionnelle et le positionnement dans le monde du travail. Pour y remédier, il convient de les aider de manière ciblée à obtenir des informations sur les structures et les exigences professionnelles, à développer leur réseau professionnel et à utiliser activement leurs contacts existants.

## **CARRIÈRE ACADEMIQUE**

La recherche est un autre objectif professionnel possible. Mais, dans ce domaine aussi, les universitaires de première génération sont sous-représentés dans les hautes écoles suisses. Les institutions devraient promouvoir de manière plus ciblée la carrière académique des étudiant·es de première génération.

Être la première personne de sa famille à fréquenter l'université et à entrer ainsi dans un « nouveau » monde ne s'arrête pas avec l'obtention du premier diplôme universitaire. L'insécurité dans le monde académique, le sentiment de ne pas appartenir à ce milieu, les difficultés à s'identifier à son environnement persistent souvent même après l'obtention du diplôme universitaire (Z. Kovacevic, étudiant de première génération en doctorat).

Beaucoup d'étudiant·es de première génération manquent également d'informations sur les processus et de soutien approprié pour préparer et planifier une carrière académique. Des informations précoces, des conseils sur les études de doctorat, des explications sur les étapes suivantes d'une carrière académique et des offres de soutien telles que le mentorat peuvent être des solutions. L'expérience acquise dans la promotion des femmes pour la carrière académique peut aider les hautes écoles à développer des mesures pour d'autres groupes sous-représentés.

## **PRÉCARITÉ DU CORPS INTERMÉDIAIRE**

Dans le contexte de l'emploi universitaire, la précarité réunit généralement un ensemble de défis : contrats à durée déterminée, rémunération insuffisante, perspectives incertaines dans le monde académique, perspectives professionnelles incertaines en général, manque de reconnaissance, impossibilité de planifier sa carrière. Dans le domaine de la promotion de la relève, la situation précaire du corps intermédiaire entraîne une inégalité d'accès à la carrière académique pour les étudiant·es de première génération, qui sont ainsi dissuadé·es de se lancer dans une carrière académique. Les institutions devraient donner la priorité à l'amélioration des conditions d'emploi du corps intermédiaire.

# FINANCEMENT DES ÉTUDES

## First-generation low-income students

Les étudiant·es de première génération proviennent de différentes classes sociales et ont des conditions socio-économiques différentes. Le niveau d'éducation des parents n'est qu'un facteur parmi d'autres qui déterminent l'origine sociale. **Les ressources socio-économiques de la famille** et, par conséquent, l'appartenance à une classe sociale en sont un autre.

Ces deux facteurs liés à l'origine sociale influencent les choix éducatifs et les conditions d'études, et expliquent, aujourd'hui encore, les inégalités en matière d'éducation. Le concept d'étudiant·es de première génération permet aussi d'identifier les obstacles non matériels. Il est toutefois indispensable de souligner cette intersectionnalité spécifique dans le contexte de l'origine sociale. Il est impératif de prendre en compte l'influence de la classe sociale, car les étudiant·es de première génération originaires de milieux défavorisés sont confronté·es à beaucoup plus d'obstacles dans leur parcours de formation.

Indépendamment du genre et de l'expérience migratoire, des ressources parentales élevées augmentent considérablement la probabilité d'obtenir un diplôme universitaire en Suisse (B. Combet, D. Oesch, 2020). Les questions relatives à l'investissement dans l'éducation et au financement se posent à tous les niveaux d'études de l'enseignement supérieur et de la carrière professionnelle.

### INVESTISSEMENTS ÉDUCATIFS ÉLEVÉS

En Suisse, les formations de niveau tertiaire sont en grande partie financées par les pouvoirs publics. Néanmoins, les études entraînent des coûts privés élevés. De nombreuses publications montrent que les familles disposant de ressources plus importantes sont en mesure de créer un meilleur environnement d'apprentissage et de prendre des décisions plus ambitieuses en matière d'éducation pour leurs enfants (B. Combet, D. Oesch, 2020). La pression financière avant et pendant les études supérieures peut dissuader les personnes socialement et économiquement défavorisées de saisir leurs chances en matière d'éducation (R. Becker, 2017). Les dépenses personnelles liées à l'enseignement supérieur devraient être réduites.

### FINANCEMENT PAR UN EMPLOI

On pense souvent *qu'il est normal de travailler en marge de ses études et que celles-ci sont presque gratuites*. Cependant, les étudiant·es de première génération originaires de milieux défavorisés doivent souvent travailler beaucoup malgré les bourses dont elles et ils bénéficient. Elles et ils ont donc moins de temps pour étudier, faire des stages ou participer à des activités sociales.

Cette double charge a une incidence sur les notes, le taux de réussite et la santé mentale. Elle conduit ainsi à des conditions d'études inégales et devrait donc être abordée par les acteur·trices de l'enseignement supérieur. Les étudiant·es dont les parents n'ont pas suivi de formation post-obligatoire, celles et ceux qui ont des difficultés financières ou celles et ceux qui travaillent à plus de 40 % envisagent plus souvent que la moyenne d'abandonner leurs études (OFS - Études et conditions de vie dans les hautes écoles suisses 2021). Outre le coût de la vie, il est extrêmement difficile pour les étudiant·es de faire face à des dépenses supplémentaires, telles que celles liées à un séjour de mobilité. La menace de perdre son emploi en cas d'absence prolongée joue également un rôle à cet égard.

### AIDE FINANCIÈRE

Les bourses devraient permettre de lutter contre les inégalités dans les conditions d'études et contribuer à une plus grande équité dans l'éducation. Cet idéal n'a pas encore été atteint à ce jour. Après une réduction initiale des inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur jusqu'aux années 70 et 80, la sélectivité sociale dans les hautes écoles suisses a de nouveau augmenté depuis lors (G. Goastellec, 2023). Le chapitre suivant présente une série de recommandations sur la manière dont le système des bourses pourrait être développé afin de mieux atteindre cet objectif général.

# FINANCEMENT DES ÉTUDES

## Bourses publiques

En Suisse, l'octroi de bourses relève de la compétence des cantons. Dans le cadre du [concordat suisse sur les bourses d'études](#), la plupart des cantons se sont mis d'accord sur des normes minimales communes. Dans ce contexte, les recommandations formulées ci-après ne sont pas nécessairement pertinentes pour tous les cantons.

**1.** Le **principe de subsidiarité** des bourses signifie que le **soutien de la famille** est inscrit dans la loi en Suisse. La situation financière des parents (ou de la famille) est donc prise en compte lors de l'octroi d'une bourse. Pour les familles socialement et économiquement défavorisées, l'effort proportionnel nécessaire pour soutenir leurs enfants dans leurs études est nettement plus important ; le soutien peut même s'avérer impossible et l'investissement proportionnel dans l'éducation, beaucoup plus important que pour les familles privilégiées. Ces aspects devraient être pris en compte lors de la détermination du soutien parental et la contribution devrait être réduite en conséquence. Le soutien des parents ne devrait pas être présumé indépendamment de l'âge et de la situation des étudiant·es. En outre, il doit y avoir des exceptions pour les familles qui dépendent de l'aide sociale ou qui bénéficient d'autres aides publiques.

**2.** Le **seuil de revenu** devrait être relevé. Si ce seuil est trop bas, beaucoup d'étudiant·es qui ont besoin d'aide n'ont pas droit à une bourse. Aujourd'hui, les hautes écoles doivent soutenir des étudiant·es qui n'ont pas droit à une bourse, mais qui doivent étudier dans des conditions financières très précaires.

**3.** Le **calcul du coût de la vie est trop bas**. Bien que le coût de la vie en Suisse n'ait cessé d'augmenter, le calcul n'a pas été ajusté par les autorités compétentes depuis de nombreuses années. En outre, la bourse et le **montant maximal** sont calculés de telle manière que le coût de la vie n'est pas entièrement couvert et doit donc être complété, soit par le soutien de la famille, soit par les propres revenus de l'étudiant·e. Si les revenus supplémentaires sont trop élevés, la bourse peut être réclamée. Le concordat sur les bourses d'études prévoit un montant maximal de 16 000 CHF par an pour les étudiant·es de l'enseignement supérieur. Si les étudiant·es ont des enfants, ce montant est majoré de 4'000 CHF par an et par enfant. Lors du calcul de la bourse (par exemple, si les frais d'entretien, de logement ou de formation sont pris en compte), les cantons disposent d'une grande marge d'appréciation, dont seuls quelques-uns font usage.

**Le système des bourses devrait être développé, les montants de base des bourses devraient être augmentés et adaptés au coût de la vie actuel.** Tous les cantons devraient adhérer au concordat sur les bourses, les montants et autres normes minimales devraient être développés et harmonisés même si cela nécessite la négociation d'un nouveau concordat ou l'élaboration d'un projet de loi au niveau fédéral.

**4.** **Limite d'âge** pour les bourses : dans tous les cantons, l'octroi d'une bourse est possible jusqu'à l'âge de 35 ans au moins (40 ans à Fribourg). Certains cantons n'ont pas de limite d'âge. Les limites d'âge basses sont particulièrement problématiques dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie et de la reprise d'études dans le cadre de la formation continue. Les cantons devraient donc supprimer les limites d'âge.

**5.** Certains **statuts de séjour** ne donnent pas droit à une bourse ; un délai d'attente de plusieurs années constitue un obstacle à l'intégration durable par la formation, en particulier pour les personnes réfugiées et les membres de leur famille qui les rejoignent.

**6.** **Les bourses pour les offres transitoires** n'existent pas dans tous les cantons ou ne sont pas toujours connues. Cela réduit la perméabilité du système éducatif et contribue à ce que ces offres transitoires restent socialement sélectives.

**7.** **Les bourses pour les études de master** n'existent pas dans tous les cantons. À ce niveau, certains cantons n'accordent plus que des prêts. Même si ces **prêts** ne doivent parfois pas être remboursés

en cas de réussite des études, la crainte de s'endetter constitue un obstacle à l'accès aux études de master pour les étudiant·es socialement et économiquement défavorisé·es.

8. **Les obstacles bureaucratiques** doivent être supprimés et les délais d'attente, raccourcis. Les étudiant·es font état de procédures complexes et longues qui ne sont finalisées que longtemps après le début des études. Des procédures simplifiées pourraient être envisagées dans le cadre d'une coopération interinstitutionnelle, par exemple avec les autorités fiscales. Il est également important d'améliorer l'information et le soutien lors de la préparation de la demande afin que les personnes éligibles puissent mieux exercer leur droit.

# FINANCEMENT DES ÉTUDES

## Autres solutions possibles

### LOGEMENT

L'Union des étudiant·es de Suisse (UNES) s'engage depuis longtemps pour l'amélioration des conditions de logement et lie cette préoccupation à un accès plus équitable à l'enseignement supérieur. L'UNES invite les hautes écoles à créer des logements sur le campus, ou à proximité, et à collaborer avec les associations d'étudiant·es. Elle appelle les villes à construire des logements supplémentaires pour les étudiant·es, à réaffecter les bâtiments vacants à des fins de logement étudiant et à mettre des logements subventionnés à la disposition des étudiant·es défavorisé·es financièrement (UNES, [prise de position sur la situation du logement](#), 2017).

En outre, les bourses cantonales doivent être adaptées à la hausse des loyers et les cantons peuvent soutenir les projets de construction urbains. Les réductions ou l'exonération des frais de transport et d'autres services publics ou entreprises publiques sont d'autres moyens de soutenir les étudiant·es.

### AIDES FINANCIÈRES INTERNES À L'UNIVERSITÉ

La plupart des hautes écoles disposent de services de conseil qui aident les étudiant·es à résoudre leurs problèmes financiers. Ils proposent souvent des prestations sous forme d'aides financières régulières ou ponctuelles, sans obligation de remboursement. Certaines institutions dispensent les étudiant·es disposant de faibles moyens financiers du paiement de la taxe d'études. Les étudiant·es qui bénéficient de bourses publiques n'ont souvent pas droit à ces aides.

Malheureusement, les aides financières régulières sont plutôt rares, ce qui signifie que les étudiant·es sont constamment à la recherche de revenus supplémentaires et doivent vivre dans l'incertitude financière. Dans le système actuel de bourses limitées, les hautes écoles devraient offrir davantage d'aides financières à long terme, garanties sur plusieurs semestres, aux étudiant·es défavorisé·es sur le plan financier.

Une institution qui propose déjà une telle offre finance celle-ci grâce à une partie des frais d'inscription. Cependant, certaines institutions n'ont pas encore mis en place de service interne de conseil pour les questions de financement. Un tel service est important pour mieux comprendre les besoins des étudiant·es et développer des mesures de soutien internes à l'institution.

### BOURSES PRIVÉES

Les bourses privées ne constituent pas une solution durable, mais elles sont une réalité et peuvent représenter un soutien important pour beaucoup d'étudiant·es et universitaires de première génération originaires de milieux défavorisés. C'est pourquoi les fondations privées devraient appliquer des critères moins axés sur les résultats lors de l'attribution des bourses, en particulier pour les étudiant·es en bachelor. Bien que la plupart des étudiant·es de première génération soient très performant·es, leur potentiel ne peut être pleinement exploité sans un soutien financier important. La performance et l'excellence dépendent également des conditions d'études.

Les bourses sont préférables aux prêts. L'endettement augmente les investissements privés dans l'éducation qui doivent être supportés par les étudiant·es. À cela s'ajoute la crainte d'un endettement à long terme, qui dissuade de contracter un prêt. Il existe de meilleurs moyens de vérifier le sérieux, le potentiel et la motivation des étudiant·es.

### ÉTUDES À TEMPS PARTIEL

Pour les étudiant·es de première génération issu·es de familles à faibles revenus ou ayant des obligations familiales, les études à temps partiel constituent une option intéressante. De plus en plus de cursus proposent des études à temps partiel. Dans de nombreux cursus, les étudiant·es peuvent également réduire le nombre d'ECTS par semestre et, ainsi, prolonger la durée de leurs études. Cependant, beaucoup de matières et de cursus ne permettent toujours pas cette flexibilité. En général, environ trois fois plus d'étudiant·es suivent des études à temps partiel dans une haute école spécialisée plutôt que dans une université.

Les hautes écoles devraient assouplir leurs cursus et offrir davantage de possibilités d'études à temps partiel. Certains établissements augmentent les frais de scolarité lorsque la durée normale des études est dépassée, ce qui représente un obstacle financier supplémentaire pour les étudiant·es à faibles revenus et crée une pression supplémentaire. Cette augmentation des taxes d'études devrait être supprimée.

#### **L'ARGENT, UN SUJET TABOU, ET LES STRATÉGIES DE FINANCEMENT À LONG TERME**

Pour de nombreuses et nombreux bénéficiaires de bourses, le financement de leurs études est associé à un sentiment de honte et de mauvaise conscience, car elles et ils reçoivent de l'argent de l'État. L'attitude de certain·es fonctionnaires et les discours sociaux renforcent ce sentiment. Même parmi les étudiant·es, le sujet de l'argent et des bourses n'est pas toujours facile à aborder. Pourtant, ces étudiant·es ont droit à ce type d'aide et les acteur·trice·s du monde universitaire devraient contribuer à lever le tabou sur le sujet de l'argent, à déstigmatiser l'aide financière et à mieux informer sur ces offres.

Les acteur·trice·s universitaires devraient aider les étudiant·es à élaborer et à mettre en œuvre, dès le début, une stratégie de financement à long terme pour tous les niveaux d'études, l'entrée dans la vie professionnelle et la carrière académique. Une connaissance précoce du droit à une aide financière peut influencer les décisions en matière d'éducation. Les services de conseil devraient être développés afin de permettre des conseils exhaustifs.

# FINANCEMENT DES ÉTUDES

## L'éducation comme droit fondamental

La Constitution fédérale stipule : « Nul ne doit subir de discrimination, notamment en raison de son origine, [...] de son sexe, [...] de sa position sociale [...]. » Ce principe doit être davantage pris en compte dans la promotion des talents, les procédures de sélection ainsi que les structures et les transitions dans le système éducatif suisse. (SWR, R. Becker, J. Schoch, 2018)

La charge financière liée à la formation supérieure entraîne des inégalités en matière d'éducation et empêche certaines personnes de saisir leurs chances en matière de formation, d'ascension sociale, de carrière, etc. Ainsi, des compétences pertinentes pour le développement social restent inutilisées. (R. Becker, 2017)

Un système de bourses complexe et diversifié d'un canton à l'autre ne semble pas en mesure de surmonter ces obstacles financiers individuels à l'accès à l'enseignement supérieur et d'influencer les investissements privés dans l'éducation. **Au-delà de l'égalité formelle des chances, l'éducation devrait être systématiquement considérée comme un droit fondamental et relever ainsi de la responsabilité de l'État et de la société dans son ensemble.**

Ce catalogue contient des recommandations dans le cadre de la politique suisse en matière d'éducation. Des stratégies politiques plus fondamentales devraient considérer la réduction des inégalités sociales en dehors du système éducatif ainsi que la réduction de la stratification et de la différenciation au sein du système éducatif comme des conditions préalables à l'égalité des chances (Boudon, 1974).

Dans ce contexte, la compensation sociale de la malchance « naturelle » et l'élimination des circonstances qui entravent la réussite scolaire constituent des lignes directrices pour les mesures visant à réduire les inégalités dans le domaine de l'éducation (Roemer, 1998). Par conséquent, les politiques sociales, économiques, migratoires et d'intégration ont également pour objectif de garantir l'égalité des chances dans le système éducatif.



# SANTÉ MENTALE

## Éliminer les obstacles

La santé mentale est généralement un sujet important pour les étudiant·es et les associations étudiantes. Lors de sa 180e assemblée des délégué·es, qui s'est tenue les 13 et 14 mai 2023, l'Union des étudiant·es de Suisse (UNES) a mis l'accent sur la santé mentale des étudiant·es et exige dans sa résolution de :

- Promouvoir la déstigmatisation et la sensibilisation dans les hautes écoles
- Mettre en place des services de conseil professionnels dans les hautes écoles et les faire connaître aux étudiant·es
- Mettre en place une communication visant à réduire la pression sur les étudiant·es
- De lutter contre la discrimination dans les hautes écoles
- Alléger la charge financière des étudiant·es
- Encourager l'engagement étudiant
- Apporter plus de clarté

(VSS, [résolution sur la santé mentale](#), 2023)

## SURCHARGE DE TRAVAIL, PROBLÈMES FINANCIERS ET SANTÉ

L'ensemble des obstacles auxquels sont confrontés les étudiant·es de première génération, les expériences de différence et leur non-reconnaissance constituent notamment un fardeau psychologique. S'adapter à des institutions qui ne sont pas adaptées à leur situation personnelle, avoir une charge de travail élevée, des soucis financiers et un manque de temps ne les détournent pas seulement de leurs études et n'ont pas seulement un impact négatif sur leurs résultats, mais constituent aussi des facteurs de risque pour leur santé.

Pour les hautes écoles, il s'agit donc aussi de concevoir des expériences et des espaces d'apprentissage de manière à éliminer délibérément les obstacles structurels qui ont un impact négatif sur la santé mentale des groupes sous-représentés ou défavorisés.

Les hautes écoles proposent de plus en plus d'offres visant à promouvoir la santé mentale des étudiant·es. Elles sont tenues d'analyser de manière critique pour quels groupes d'étudiant·es les conditions institutionnelles existantes favorisent un développement sain dans les études et la vie professionnelle, et pour lesquels elles peuvent constituer un obstacle ou une source de stress. Une promotion durable de la santé mentale suppose que les offres de soutien psychologique ne soient pas considérées isolément, mais dans le contexte d'une réflexion structurelle sur les conditions universitaires et leurs éventuels effets négatifs.

# DONNÉES ET RECHERCHE

## Bases empiriques

La collecte et l'analyse de données afin d'obtenir une vue d'ensemble complète des étudiant·es de première génération constituent une étape essentielle pour saisir les caractéristiques démographiques de ces étudiant·es, identifier les facteurs influençant leur réussite et mettre en lumière leurs expériences à l'université.

Beaucoup d'institutions ne disposent pas de procédures uniformes pour la collecte, l'accès, le partage et la compréhension des données relatives aux étudiant·es de première génération, aux diplômé·es et aux universitaires. Cela peut entraîner des lacunes dans les rapports, compliquer les comparaisons entre établissements et se traduire par des programmes et services qui manquent de fondements solides.

### COLLECTE DE DONNÉES AU NIVEAU NATIONAL

Outre la recherche, l'Office fédéral de la statistique collecte également des données sur les étudiant·es de première génération, notamment dans le cadre de l'étude « Situation sociale et économique des étudiant·es ». L'Office fédéral de la statistique devrait systématiquement tenir compte de l'origine sociale dans chaque collecte, évaluation et analyse des statistiques sur l'éducation et lui accorder une plus grande importance.

Les données de l'OFS sont uniformes à l'échelle nationale et permettent certaines comparaisons entre les hautes écoles. Lors des enquêtes de l'OFS, les institutions ont accès aux données individuelles de leur institution et devraient donc effectuer leurs propres analyses.

### CES DONNÉES PEUVENT-ELLES ÊTRE COLLECTÉES DANS LES HAUTES ÉCOLES ?

Jusqu'à présent, la plupart des hautes écoles ne collectent pas leurs propres données sur les étudiant·es de première génération. Elles pourraient toutefois les demander systématiquement lors de l'inscription. La collecte de données exploitables est également possible à partir d'autres sources, telles que les embauches ou les évaluations de programmes. Pour y parvenir, la direction de l'établissement doit fournir les ressources nécessaires.

### MESURER L'IMPACT ET LE SUCCÈS DES MESURES

Les universités partenaires du projet ont exprimé leur souhait de mettre en place des procédures fondées sur des données probantes qui soient efficaces pour soutenir les étudiant·es ou les universitaires de première génération. Sans collecte de données, il est difficile pour les hautes écoles qui mettent en place des initiatives de suivre l'impact et le succès des mesures prises.

La collecte de données par les hautes écoles peut poursuivre plusieurs objectifs, par exemple la comparaison des taux de réussite, la représentation parmi le personnel académique ou le sentiment d'appartenance des étudiant·es et des universitaires de première génération, etc.

Leaky Pipeline : grâce aux données correspondantes, les institutions peuvent suivre l'évolution de l'entonnoir éducatif qui répartit les étudiant·es entre les filières de bachelor, de master et de doctorat. Les hautes écoles peuvent ainsi déterminer si, après le début d'un cursus de bachelor, d'autres processus de sélection sociale ont lieu au niveau de l'institution et si les chances de poursuivre des études de master ou d'accéder à un doctorat continuent de dépendre de l'origine sociale.

### RECHERCHE ET ENQUÊTES

En Suisse, il y a encore trop peu de recherches sur les étudiant·es de première génération et sur la sélectivité fondée sur l'origine sociale au niveau universitaire. S'il n'existe pas encore de base de recherche interne solide, les hautes écoles peuvent s'adresser aux chercheuses et chercheurs de leur propre institution pour promouvoir la recherche.

Les institutions qui investissent des ressources dans la recherche quantitative et qualitative afin de mieux comprendre les besoins de leurs étudiant·es de première génération sont en mesure d'identifier les causes possibles derrière les données collectées. Grâce à ces connaissances, elles peuvent mieux orienter et justifier leurs programmes, les adapter ou, si nécessaire, y mettre fin.

Outre la recherche sur le sujet, les offres universitaires peuvent également être examinées par des chercheuses et chercheurs. Des outils aussi simples que des enquêtes et des entretiens peuvent aussi permettre de mieux comprendre les expériences des étudiant·es de première génération. Dans le cadre des procédures d'évaluation existantes, il serait, par exemple, possible d'ajouter une série de questions pertinentes pour les étudiant·es de première génération sans avoir à créer un nouveau questionnaire. Une autre façon utile et peu coûteuse de recueillir des informations importantes tout en signalant aux étudiant·es que leur point de vue est important pourrait être d'inviter les étudiant·es de première génération à des discussions formelles et informelles sur leurs expériences.



# SENSIBILISATION

## Origine sociale et éducation

Bien que l'influence de l'origine sociale sur les chances et la réussite scolaires soit très documentée dans la recherche, cette constatation n'a, jusqu'à présent, pas reçu l'attention nécessaire dans la politique des hautes écoles et n'a pas donné lieu à des ajustements structurels durables ni à des offres de soutien appropriées de la part des institutions. La sensibilisation des acteur·trice·s politiques et des hautes écoles aux défis auxquels sont confrontés les étudiant·es de première génération est un préalable à tout changement structurel et à la réduction des inégalités sociales dans le système éducatif.

Les mesures de sensibilisation et le lobbying au niveau des hautes écoles sont importants pour susciter l'intérêt des parties prenantes et les convaincre de mettre en œuvre des stratégies et des mesures en faveur des étudiant·es de première génération, des diplômé·e·s et des universitaires.

Les inégalités liées à l'origine sociale sont trop souvent discutées uniquement dans le contexte des niveaux de formation antérieurs, car le système de formation suisse se caractérise également par des processus de sélection précoce. Lorsque le problème est reconnu au niveau des institutions, les acteur·trice·s de la formation supérieure se concentrent souvent sur les obstacles financiers rencontrés par les étudiant·es de première génération. Ces questions sont pertinentes et importantes. Cependant, les réduire à ces défis ne rend pas justice à la complexité des expériences des étudiant·es de première génération.

Aborder la question de l'origine sociale d'un point de vue scientifique est très important. C'est la seule façon de rendre les obstacles compréhensibles et visibles (S. Tölle-Pusch – [Arbeiterkind.de](https://www.arbeiterkind.de)). Les témoignages des étudiant·es de première génération sont particulièrement précieux, car ils peuvent compléter les explications scientifiques sur la sélectivité sociale et l'exclusion par des expériences concrètes et des préoccupations sur des questions sociopolitiques complexes.

## SENSIBILISATION AU SEIN DES HAUTES ECOLES

Bien que divers services proposés par les hautes écoles répondent aux besoins individuels des étudiant·es de première génération, il est nécessaire d'agir en matière d'offres de soutien. Pour cela, les institutions doivent réfléchir à leurs structures sur le plan théorique et pratique et commencer par développer une sensibilité aux défis auxquels sont confronté·es les étudiant·es de première génération. Cela va donc toujours de pair avec un changement de culture au sein des hautes écoles.

## PLAIDOYER

L'identification, au sein de la haute école, d'acteur·trice·s clés qui disposent d'une influence suffisante pour rassembler les parties prenantes concernées et faire valoir leurs préoccupations auprès de la direction de l'institution est une première étape importante dans une approche en réseau. La coopération avec les organisations étudiantes, les associations étudiantes et les acteur·trice·s clés des facultés est fondamentale pour le travail de sensibilisation dans les institutions décentralisées.

Cependant, un corps étudiantin et un personnel engagé qui participent activement aux efforts en faveur des étudiant·es de première génération ne peuvent pas se substituer aux investissements nécessaires des hautes écoles en termes de temps, d'argent et de personnel. Des possibilités appropriées de participation des étudiant·es de première génération devraient être proposées de manière ciblée.

Les institutions impliquent les étudiant·es dans la planification et la mise en œuvre de mesures, dans le cadre de fonctions rémunérées ou non. Elles pourraient ainsi échanger leurs expériences afin d'améliorer les programmes et les services, encadrer d'autres étudiant·es en tant que mentor·es (conseiller·ères) et jouer ainsi le rôle de porte-parole pour l'ensemble de la communauté des étudiant·es de première génération sur le campus.

## CONGRÈS ET CONFÉRENCES

Les congrès ou conférences peuvent constituer une mesure de sensibilisation efficace pour les hautes écoles. Ainsi, la conférence sur le thème « First-Generation Students : Equité et origine sociale dans les hautes écoles » (14 septembre 2023, Université de Fribourg, Suisse) avait pour objectif de mettre en lumière

la question de la sélectivité fondée sur l'origine sociale dans la formation supérieure et d'introduire le concept d'étudiant·es de première génération.

### **RÉSEAUTAGE NATIONAL ET LOBBYING**

Aux niveaux cantonal et fédéral, un réseau d'hautes écoles et d'autres acteur·trice·s de la formation engagé·es en faveur des étudiant·es de première génération doit être mis en place afin de mieux répondre à leurs préoccupations et de faire de leur réussite une priorité durable. Il convient de créer des communautés de connaissances, d'intérêts et de pratiques réunies autour de la promotion de l'égalité des chances pour les étudiant·es de première génération, communautés qui soient en mesure de formuler et de faire valoir des revendications politiques. Les inégalités dans l'accès à la formation supérieure sont souvent le résultat de décisions politiques.

De tels réseaux contribuent à la constitution d'une large coalition de défenseur·euses et d'allié·es dans les institutions et dans le secteur public. Les recommandations élaborées pour réduire les inégalités liées à l'origine sociale doivent gagner en visibilité aux différents niveaux décisionnels (institutionnel, politique, etc.). Ensemble, les universités partenaires peuvent exercer une plus grande influence et coordonner leurs efforts afin de militer auprès des décideur·euse·s en faveur d'un changement dans la politique des hautes écoles.



# SENSIBILISATION

## Atteindre le groupe cible

Si des mesures spécifiques sont mises en place pour les groupes sous-représentés ou défavorisés, les institutions doivent aussi être capables d'atteindre le groupe cible. L'introduction des termes « étudiant·es et chercheur·ses de première génération » peut être utile pour s'adresser au groupe cible selon son origine sociale. Des termes tels que « étudiant·es socialement défavorisé·es » ou « étudiant·es originaires de familles moins privilégiées et éloignées de la formation » induisent plutôt des déficits et peuvent avoir un effet stigmatisant.

Les personnes concernées peuvent plus facilement s'identifier au terme neutre « étudiant·es de première génération » et les parties prenantes peuvent ainsi être plus facilement sensibilisées aux obstacles structurels. Avant même l'inscription à l'université, par exemple au gymnase, le terme et les défis et ressources qui y sont associés peuvent être expliqués aux élèves.

### COMPÉTENCES DES ÉTUDIANT·ES DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

Les hautes écoles peuvent adopter le concept d'étudiant·es de première génération afin de valoriser et de promouvoir de manière plus ciblée l'esprit pionnier de ces étudiant·es ou universitaires. Les compétences que les étudiant·es de première génération apportent et développent sont trop peu reconnues, valorisées et encouragées. La sensibilisation passe également par la reconnaissance des atouts et des compétences uniques développés par les étudiant·es de première génération, qui façonnent la vie de chacun·e pendant et longtemps après leur expérience universitaire.

Cette approche suppose que les institutions n'adoptent pas un discours axé sur les déficits, mais plutôt une perspective axée sur les compétences :

La chercheuse T. Yosso identifie six compétences et formes de capital que les étudiant·es de première génération possèdent, mais développent aussi en devant s'adapter à des structures qui ne leur sont pas destinées. Dans son modèle *Community Cultural Wealth (CCW)*, elle montre comment ces formes de capital aident les étudiant·es de première génération à s'adapter aux établissements d'enseignement et à réussir (T. Yosso, 2005) :

Parmi les formes de capital décrites, la chercheuse cite la détermination, la résilience ainsi que le capital linguistique, social, familial et la navigation institutionnelle. Outre les changements structurels, les hautes écoles peuvent reconnaître et promouvoir ces compétences et aider les étudiant·es à les mobiliser tout au long de leur parcours.

Les exemples suivants servent à promouvoir ces compétences :

Elargir le **capital social** est un processus dynamique qui peut être développé par une participation active et un engagement dans des différentes communautés et réseaux. Les étudiant·es de première génération disposent de réseaux sociaux qu'elles et ils ont souvent dû construire elles-mêmes et eux-mêmes pour pouvoir s'appuyer sur eux. C'est une ressource précieuse qui aide les étudiant·es à atteindre leurs objectifs et à réussir. Les hautes écoles peuvent soutenir ce processus en proposant des mesures qui permettent aux étudiant·es de nouer de nouveaux contacts, d'élargir leur réseau, de trouver des conseiller·ères et des modèles à l'intérieur et à l'extérieur du monde académique, d'améliorer leurs compétences en matière de réseautage, etc.

**Capital linguistique** : la capacité à passer d'un style et d'un registre linguistiques à l'autre est une compétence précieuse sur le marché du travail. Les étudiant·es de première génération développent souvent cette capacité à s'exprimer dans plusieurs langues ou styles et à passer de l'un à l'autre en fonction de leur public et du contexte. S'adapter à différents styles de communication permet aux employé·es d'interagir efficacement avec différents groupes cibles, qu'il s'agisse de collègues, de client·es ou de cadres supérieur·es. Savoir comment présenter consciemment ces compétences aux employeur·euses peut être enseigné, par exemple, dans le cadre d'ateliers sur la carrière.



# ACCÈS AUX ÉTUDES

## Admissions alternatives

Les admissions alternatives à l'université sont un moyen de reconnaître que la structure du système formation crée des inégalités. En ouvrant l'accès aux études supérieures à des personnes ayant suivi différents parcours scolaires et appartenant à différentes tranches d'âge, les hautes écoles peuvent permettre de poursuivre leurs études à certaines personnes qui ont été exclues des niveaux de formation antérieurs.

Ces admissions sont donc des possibilités de modifier ou de compléter des choix de formation antérieurs. D'une part, de nombreux choix de formation sont faits à un âge précoce et les projets de formation, les aspirations professionnelles et les ambitions peuvent évoluer au fil du temps. D'autre part, une formation professionnelle peut aussi être un complément idéal à des études universitaires plutôt théoriques.

D'autre part, la sélectivité sociale dans le système éducatif intervient aussi à un âge précoce. C'est pourquoi ces procédures d'admission devraient aussi contribuer à la perméabilité du système de formation et à la réduction de la sélection selon des critères non axés sur les performances (G. Goastellec, J. Välimaa, 2016).

Les multiples acteur·trice·s de la formation devraient élaborer des solutions afin de continuer à promouvoir la perméabilité du système de formation et de la garantir à tous les étudiant·es, quelle que soit leur origine sociale. La perméabilité ne devrait pas être utilisée comme un prétexte pour éviter d'aborder, de remettre en question et de supprimer les processus de sélection en amont.

### PERMÉABILITÉ DU SYSTÈME DE FORMATION

Depuis plusieurs années déjà, il existe plusieurs possibilités pour les personnes sans maturité gymnasiale d'être admises à l'université. Nous avons divisé les quatre types d'admission en deux catégories. La première catégorie comprend les types d'admission équivalents la maturité gymnasiale et garantissant un accès égal à toutes les universités et à tous les cursus. La deuxième catégorie se distingue par un accès limité à une université et à une faculté ou un cursus spécifique.



# ACCÈS AUX ÉTUDES

## Avec maturité

### TYPES D'ADMISSION

#### 1. Examen complémentaire Passerelle « maturité professionnelle/maturité spécialisée – hautes écoles universitaires »

Condition préalable : maturité professionnelle ou spécialisée obtenue

Durée : 1 an – à temps plein

Préparation : obligatoire

#### 2. Maturité pour adultes

Condition préalable : scolarité obligatoire, évaluation interne des connaissances scolaires

Durée : entre 2 et 3 ans

Préparation : obligatoire

#### 3. Examen complémentaire pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger – examen ECUS

Conditions préalables : les diplômes (ou examens de maturité) de certains pays ne sont reconnus qu'accompagnés d'un **examen complémentaire**. Seules les personnes ayant reçu une décision de l'université peuvent participer à l'examen complémentaire.

Durée : 1 an – à temps plein

Préparation : facultative

### INVESTISSEMENT DANS LA FORMATION ET OBSTACLE FINANCIER

La passerelle maturité professionnelle-université, une offre fédérale de transition, entraîne, pour les futur·es étudiant·es, des coûts plus élevés que la maturité gymnasiale. Cela s'explique par le nombre limité d'offres publiques de cours préparatoires et par le fait que les offres publiques et privées sont souvent payantes. Les coûts varient entre 3500 et 10 000 CHF. Seuls quelques cantons offrent un soutien financier dans ce contexte.

Outre cette charge financière très élevée, la question de l'investissement à long terme dans la formation se pose de manière générale pour les familles socialement défavorisées. Des études montrent que, si l'accès aux hautes écoles universitaires par le biais des passerelles ne représente qu'une petite partie des admissions, il a néanmoins un effet socialement compensateur (F. Eberle, 2022). Une réduction des coûts pourrait contribuer à une utilisation plus importante de la passerelle et favoriser l'effet compensatoire de cette transition dans le système de formation.

Les adultes peuvent en outre passer leur maturité dans le cadre de la formation continue pour obtenir l'admission à l'université. Cependant, le parcours vers la maturité pour adultes est très long et il nécessite de lourds investissements dans la formation. Les cours préparatoires sont dispensés parallèlement à l'activité professionnelle et représentent une charge importante. Il existe toutefois des offres publiques dans tous les cantons, ce qui entraîne des coûts directs moins élevés que la passerelle maturité professionnelle-université.

La question du financement se pose pour les cours préparatoires aux examens ECUS, les examens complémentaires pour les titulaires d'un diplôme étranger. Toutes les offres sont privées, les coûts des cours préparatoires d'un an varient entre 7000 et 10 000 CHF. Plusieurs cantons ne proposent pas d'offres correspondantes. Cela entraîne des frais de déplacement supplémentaires.

**Les offres publiques de préparation à ces trois procédures d'admission devraient être développées et les coûts pour les candidat·es devraient être réduits.**

### SOUTIEN, CONSEIL, INFORMATION

La majorité des personnes intéressées par des études supérieures connaît l'existence des offres transitoires, mais les élèves doivent souvent frapper elles-mêmes et eux-mêmes à différentes portes pour obtenir toutes les informations importantes et ne sont pas suffisamment soutenu·es et encouragé·es dans la planification de leurs études.

De nombreuses informations importantes sont ainsi perdues ou arrivent trop tard. Beaucoup d'étudiant·es

ne savent pas que la participation à des offres de transition donne parfois droit à une bourse. Les conseils sur les droits à des bourses et les possibilités de financement devraient être renforcés de façon générale dans le cadre de ces offres de transition. L'idéal serait de disposer d'un service de consultation exhaustive qui ne traite pas toutes ces questions séparément, mais qui assure lui-même la coordination entre les différents services spécialisés.

#### **TRANSITION VERS LES ÉTUDES**

Le passage d'un système axé sur la formation professionnelle à un système d'enseignement plus généraliste et théorique peut rendre encore plus difficile la transition vers les études supérieures. Les universités devraient collaborer avec les gymnases qui préparent à la passerelle maturité professionnelle-université et soutenir de manière plus ciblée les étudiant·es dans cette transition vers les études supérieures.



# ACCÈS AUX ÉTUDES

## Sans maturité

Les procédures d'admission à l'enseignement supérieur « sans maturité » offrent de plus larges possibilités d'accès et contribuent à mieux tenir compte de la diversité sociale parmi les étudiant·es. Elles reposent sur deux principes fondamentaux :

- Premièrement, elles reconnaissent que les connaissances, la maturité et les compétences pertinentes pour les études peuvent aussi être acquises en dehors du parcours scolaire gymnasial, par exemple dans des contextes professionnels, familiaux ou sociaux.
  - Deuxièmement, l'évaluation des performances tient compte des différentes conditions de départ. Elle prend en considération les désavantages structurels qui ont été surmontés et les compétences qui ont été développées au cours de ces processus
- (G. Goastellec, 2023).

La majorité des hautes écoles universitaires admet aussi des personnes sans diplôme de formation préalable reconnu. Elles ont mis en place des procédures spéciales à cet effet. Les admissions sont liées à l'université et à la faculté. Les procédures, les critères et les réglementations diffèrent selon la discipline choisie. Les cursus médicaux et pharmaceutiques sont exclus dans toutes les universités. Il n'existe aucune procédure d'admission sans maturité pour ces cursus.

### CRITÈRES D'ADMISSION

Une crainte légitime concernant ces procédures d'admission alternatives est que les exigences en matière d'enseignement supérieur diminuent. Les procédures d'admission sans maturité partent toutefois du principe que les personnes peuvent acquérir les connaissances, les compétences et la maturité nécessaires par d'autres moyens et dans des contextes différents. Les limites d'âge et une durée minimum d'expérience professionnelle supposent une certaine expérience de la vie chez les futur·es étudiant·es et constituent la condition d'admission dans la plupart des universités. Si ces critères principaux sont définis par les hautes écoles, les procédures d'admission varient selon les facultés.

### ABAISSEZ LA LIMITÉ D'ÂGE

Une limite d'âge presuppose non seulement une certaine expérience de la vie, mais vise aussi à empêcher les jeunes de contourner les offres de formation régulières et les procédures d'admission. Cela est garanti par une limite d'âge minimum de 25 ans. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'une limite d'âge plus élevée pourrait dissuader les futur·es étudiant·es d'entamer des études supérieures. Les universités qui ont des limites d'âge plus élevées devraient les abaisser.

### EXAMENS D'ADMISSION ET PRÉPARATION

La plupart du temps, les procédures d'admission vont de pair avec un examen d'entrée et varient d'une université à l'autre. On distingue deux modèles :

1. Procédures d'admission spécifiques à chaque faculté
  - Compétences linguistiques
  - Examens dans les matières pertinentes pour la faculté
  - Tests cognitifs
2. Examen d'admission propre à l'université selon les directives de la maturité gymnasiale (9 matières, note moyenne de 4)

Pour réussir un examen, une préparation est toujours nécessaire, même si les futur·es étudiant·es ont les capacités requises pour étudier. Pour se préparer à ces examens, certains cantons proposent des offres privées payantes axées sur certaines universités et facultés. Dans la plupart des cas, cependant, les candidat·es doivent se préparer en toute autonomie. Les hautes écoles devraient fournir aux candidat·es davantage de ressources pour se préparer aux examens d'admission et élargir leur offre de conseil.

Dans le cas d'un examen d'entrée propre à l'université et conforme aux directives de la maturité gymnasiale, se pose la question de savoir dans quelle mesure il s'agit encore d'une admission sans maturité si toutes les matières de la maturité sont évaluées lors de l'examen d'entrée. Les hautes écoles qui évaluent toutes les

matières de la maturité gymnasiale dans le cadre des admissions devraient également développer des voies d'accès alternatives spécifiques à chaque faculté.

### **CHANGEMENT DE FACULTÉ SANS MATURITÉ**

Comme les procédures d'admission dépendent généralement de la faculté et que les examens d'admission sont également axés sur le domaine d'études, il n'est pas possible de changer de faculté. Les hautes écoles qui organisent un examen d'admission similaire à la maturité font exception à cette règle. Les hautes écoles devraient envisager une collaboration plus étroite entre les facultés afin de créer, le cas échéant, des possibilités de changement de faculté.

### **MÊMES CONDITIONS D'ÉTUDES**

Dans certaines universités, les étudiant·es sans maturité ne sont pas autorisé·es à redoubler la première année et ne bénéficient donc pas des mêmes conditions d'études que les autres étudiant·es. La première année est souvent la plus difficile pour les étudiant·es de première génération, notamment pour celles et ceux qui n'ont pas suivi de cursus gymnasial. Les universités devraient garantir aux étudiant·es sans maturité les mêmes conditions d'études qu'aux autres étudiant·es.



# IDÉES DE PROJETS

## CH & INTERNATIONAL

### Programmes de mentorat par les pair·es de première génération

Les objectifs varient en fonction du groupe cible :

- Étudiant·es admissibles : aide à l'orientation, à l'admission et à la préparation aux études supérieures
- Étudiant·es de première année ou étudiant·es : aide à la transition entre l'école et les études supérieures et pendant les études (orientation sur le campus, démystification des règles tacites, promotion du sentiment d'appartenance, utilisation accrue des ressources du campus, etc.)
- Étudiant·es avancés ou diplômé·es : aide à l'entrée dans la vie professionnelle ou à la poursuite d'une carrière universitaire

Les conseiller·ères peuvent être des camarades de classe avancé·es : lors de l'entrée dans la vie professionnelle ou lors d'une carrière académique.

Exemples :

- [Mentorat par les pair·es Les étudiant·es aident à la transition entre l'école et l'université - Université de Graz](#) : un programme d'aide à la décision d'étudier, à la réussite de l'entrée à l'université et à l'adaptation à la vie quotidienne à l'université.
- [Arbeiterkind.de](#) : une organisation nationale qui encourage et soutient dans toute l'Allemagne les personnes originaire de milieux non universitaires à faire des études, tant dans leur parcours vers l'obtention d'un diplôme que dans leur entrée dans la vie professionnelle.
- [Erste Generation Promotion - EGP e. V. Cologne](#) : l'association à but non lucratif « Erste Generation Promotion – EGP e. V. » est une initiative de doctorant·es et de diplômé·es de l'université de Cologne. Elle propose principalement des services de conseil et de mise en réseau ouverts aux étudiant·es en master et aux doctorant·es de toute l'Allemagne et de l'étranger.

**Informations, ateliers et formations** pour les mentees et les conseiller·ères, les étudiant·es et les diplômé·es sur différents thèmes : préoccupations de la première génération, services et ressources institutionnels, soutien académique, préparation à l'entrée dans la vie professionnelle et développement professionnel, etc.

- [First-gen.ch](#) : Siteweb d'information FirstGen - dans le cadre du projet de coopération « *La sélectivité fondée sur l'origine sociale dans les hautes écoles suisses* », les universités partenaires HSG, UniBE, UniFr, UniLu et UZH ont développé un site internet destiné aux étudiant·es de première génération, aux étudiant·es et aux diplômé·es.
- [firstgen](#) - Université Humboldt de Berlin : « firstgen » propose des cours qui aident les étudiant·es à relever les défis liés à leurs études.
- [Mastering the Hidden Curriculum – Université de Georgetown](#) : il s'agit d'un cours de plusieurs semaines qui aborde les questions liées aux expériences des étudiant·es de première génération et fournit aux étudiant·es les outils nécessaires pour leur première année d'études.

**First-Gen Plaidoyer, Comité de soutien d'allié·es, et formations à la défense des intérêts** pour les employé·es, les étudiant·es, les diplômé·e·s et les parties prenantes externes afin de promouvoir les préoccupations des étudiant·es de première génération.

- FirstGEN Advocates [Western Carolina University](#) : le programme FirstGEN Advocate soutient les étudiant·es de première génération, débutant·es et avancé·es, pendant leurs études. Les personnes en faisant partie sont des membres du corps enseignant et des employé·es bénévoles qui ont été formé·es pour reconnaître et prendre en compte les besoins des étudiant·es de première génération.

**Réseau First-Gen et événements de création de communauté :**

- [First-Gen-ZRH](#) pour les étudiant·es de première génération et le corps intermédiaire, principalement de l'ETH et de l'UZH. Ce réseau sera étendu à l'échelle nationale en 2025-26.

- [1stGen@Iowa Mentor Network](#) : le 1stGen@Iowa Mentor Network est un réseau informel de mentor·es composé de près de 400 enseignant·es et employé·es de l'université de l'Iowa, qui offre aux étudiant·es la possibilité de poser des questions et de nouer des contacts utiles. Les mentor·es et les mentees ne sont pas mis en relation de manière formelle, mais les étudiant·es peuvent contacter un·e conseiller·ère en cas de question ou besoin d'aide.
- [Class-Conscious Academics Network - Université d'Utrecht](#) : il s'agit d'une communauté créée par et pour les étudiant·es et universitaires de première génération.
- [Programmes familiaux | Cal State LA](#) : activités d'engagement familial pour les familles de première génération

#### Fonds et bourses pour les étudiant·es de première génération

- [First-Generation Fund - Université d'Utrecht](#) : un fonds destiné aux étudiant·es de première génération afin de leur apporter un soutien financier et social
- [Postes d'assistant·es étudiant·es pour les étudiant·es de première génération à l'université de Cologne](#) : financement de postes d'assistant·es étudiant·es pour les étudiant·es de première génération

#### Approches holistiques : ex. [Berkley TRIO Student Support Services](#)

- Accès à une consultation personnalisée : évaluation et conseils académiques ; aide à l'élaboration de plans d'études individuels et à la création de plans de performance académique ;
- Mentorat individuel et en groupe : aide pour s'orienter dans la culture du campus et à explorer les nombreuses possibilités et opportunités q
- Introduction aux programmes de recherche de premier cycle, aux stages et aux programmes d'études à l'étranger
- Possibilités de participer à divers cours crédités, de développer des compétences en leadership et de s'engager dans des activités communautaires
- Ateliers sur les thèmes suivants : aptitude à étudier, préparation aux études et à la carrière professionnelle, culture financière générale, etc.

Autres exemples : [Arbeiterkind.de](#), [Université Humboldt de Berlin](#), [Université de l'Utah](#), etc.

#### Sensibilisation :

- Conférence nationale 2023 : First-Generation Students : [Equité et origine sociale dans les hautes écoles](#), dans le cadre du projet de coopération Sélectivité selon l'origine sociale dans les universités suisses. Universités partenaires : HSG, UniBE, UniFr, UniLu, UZH
- [FirstGen à l'université | Apprendre – Raconter – Expliquer](#) – Université de Wuppertal : séries de conférences et café First-Gen comme lieux de rencontre et d'échange autour du thème « FirstGen ».
- [Podcast : FirstGen1st | FirstGen](#) à l'université de Wuppertal : sous différentes formes (discussions, interviews, conférences...), le phénomène « FirstGen » et des thèmes connexes tels que les priviléges éducatifs, le racisme, le classisme, la diversité, etc. sont mis en lumière.
- [Voyages scolaires – comment l'origine sociale influence la carrière](#) : le Dr Isabell Lisberg-Haag s'entretient avec des personnes qui ont elles-mêmes « voyagé entre les classes sociales » et avec des personnes qui s'engagent pour faire évoluer les mécanismes de discrimination et qui militent pour l'égalité des chances.

#### Projets de coopération :

- Projet de coopération Swissuniversities P7 2021-24 : [Sélectivité selon l'origine sociale dans les hautes écoles suisses](#). Universités partenaires : HSG, UniBE, UniFr, UniLu, UZH
- Projet de coopération Swissuniversities 2025-26 : [FirstGen+ : Advance First-Generation Students and Academics in Swiss higher education](#). Universités partenaires : EHL, ETHZ, UniBE, UniFr, UniGE, UniLu, UniNe, USI
- [Projet « POWERst - emPOWERing first generation STudents » | Université de Stuttgart](#) : l'objectif principal est de contribuer à la mise en place d'un système universitaire plus inclusif en Europe, d'accroître la diversité et la participation de l'ensemble des étudiant·es dans les universités européennes et de promouvoir les talents.

## Bibliographie et ressources :

**Bargel, H. ; Bargel, T.** (2010). Ungleichheiten und Benachteiligungen im Hochschulstudium aufgrund der sozialen Herkunft der Studierenden. Document de travail vol. 202, Düsseldorf,

**Becker, R.** (2017). Entstehung und Reproduktion von Bildungsungleichheiten. In R. Becker (Édit.), Lehrbuch der Bildungssoziologie (S. 89–150). Springer + VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.

**Becker, R. ; Schoch, J.** (2018) La sélectivité sociale. Rapport d'experts commandé par le Conseil suisse de la science (CSS), Berne.

**Bourdieu, P. (1986).** The forms of Capital. In J. Richardson (éd.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education* (pp. 241-258). Westport : Greenwood.

**Boudon, R. (1974).** Education, opportunity, and social inequality. New York : Wiley.

**Office fédéral de la statistique OFS** (2020). Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses, rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant·es. Neuchâtel.

**Combet, B., Oesch, D.** (2020). The social origin gap in university completion among youth with comparable school abilities in Switzerland. *TREE Working Paper Series n° 4.*, Berne.

**Eberle, F.** (2022) La réussite des diplômées et diplômés de l'examen complémentaire « Passerelle » dans les hautes écoles universitaires, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, Berne.

**El-Mafaalani, Aladin** (2020). Mythos Bildung. Die ungerechte Gesellschaft, ihr Bildungssystem und seine Zukunft. Cologne.

**El-Mafaalani, Aladin** (2014) : Vom Arbeiterkind zum Akademiker. Les difficultés de l'ascension sociale par l'éducation). Berlin.

**Gerster , S., Ballester, O., Maillard, T. (2024).** Challenges and opportunities of social diversity: Who will be our students of tomorrow? ETH.

**Goastellec, G.** (2023). Réduire les inégalités sociales sans massifier l'université : un enjeu helvétique, dans Le paradoxe de l'intégration sociale et de l'exclusion dans le système éducatif suisse, p. 26-30.

**Goastellec, G., Välimaa, J.** (2016). Expliquer les inégalités d'accès aux diplômes en Finlande et en Suisse (1950-2004) : des structures scolaires aux politiques sociales. *Éducation et Sociétés*, n° 38(2), 105-121.

**Kamm, C. ; Gomensoro, A. ; Heers, M. ; Hupka-Brunner, S.** (2023) Parental Investment in Children's Educational Pathways: A Comparative View on Swiss and Migrant Families. In *Swiss Journal of Sociology*, 49 (2), 2023, 367–393

**Lautman J. Bourdieu P., Passeron J-C.**, Les héritiers. Les étudiant·es et la culture. In : Revue française de sociologie, 1965, 6-3. pp. 397-398.

**Möller, Christina** (2015). Herkunft zählt (fast) immer. Soziale Ungleichheiten unter Universitätsprofessorinnen und professeurs; Beltz-Juventa, Bâle

**Neuenschwander, M. ; Hänni, S. ; Makarova, E. ; Kaqinari, T.** (2022). Hindernisse und Ressourcen eines Bildungsaufstiegs. Eine qualitative Studie mit jungen Erwachsenen mit tiefem sozioökonomischem Status und/oder Migrationshintergrund - In : Revue suisse des sciences de l'éducation 44 (2022) 2, p. 209-222.

**SKBF** (2018). Rapport sur l'éducation en Suisse 2018. Centre suisse de coordination pour la recherche en

éducation ; Aarau (niveau tertiaire : à partir de p. 173, disparités sociales : p. 192-193)

**CSRE** (2023). Rapport sur l'éducation en Suisse 2023. Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation ; Aarau

**Sonderegger, R.** (2018) : *Doing Class. Hochschulzugang, Kunst und das Gewürz-Andere*, in: *Zeitschrift für Medienwissenschaft*, 10(19) : Klasse (2/2018), p. 93-100.

**Stamm, M.** (2025) Von unten nach oben - Arbeiterkinder und ihre Bildungsaufstiege an das Gymnasium ; Beltz Juventa, Weinheim Bâle

**Stamm, M.** (2022). Arbeiterkinder am Gymnasium. Erfolgreiche Bildungsaufstiege. Dossier 22/2. Aarau : Institut de recherche Swiss Education.

**Troy et al.** (2022). Developing and Implementing Promising Practices and Programs for First-Generation College Students ; Routledge, New York

**Vögel, S.** (2019) Was bedeuten Zugang und Teilhabe am Hochschulstudium für alle? Aushandlungen und Strategien von Gleichberechtigung im Umgang mit institutioneller In- und Exklusion am Beispiel von Kunstausbildung; in: SchlaU-Werkstatt für Migrationspädagogik (eds.) Heterogenität in der fluchtbezogenen Bildungsarbeit – analytische und praktische Perspektiven, actes de la conférence annuelle 2018, Munich, p. 79-88.

**Union des étudiant-e-s de Suisse UNES** (2017), SoKo, prise de position La situation du logement, Berne

**Union des étudiant-e-s de Suisse UNES** (2023), Résolution : Santé mentale des étudiant-e-s Adoptée par les délégué-e-s lors de la 180<sup>e</sup> AD à Bâle (13 et 14 mai 2023)

**Yosso, T. J.** (2005). Whose culture has capital? A critical race theory discussion of community cultural wealth, *Race Ethnicity and Education* Vol. 8, n° 1, mars 2005, pp. 69–91

# firstGen

---

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Université de Fribourg  
Service égalité, diversité et inclusion  
[egalite@unifr.ch](mailto:egalite@unifr.ch)